

Raccourcir sans perdre les éléments protégés

Définir ce qui doit rester, puis comparer la version courte à l'original

Module EC4 - FAIRE - 6 min - version 1.1

Raccourcir un texte change nécessairement sa matière. Le bon contrôle n'est donc pas « la version est-elle plus fluide ? », mais « qu'est-ce qui a disparu, changé ou été condensé ? »

Le module ne suppose pas qu'une version courte est toujours plus fluide, ni qu'une famille d'éléments est toujours plus souvent perdue qu'une autre.

Ce que tu sauras faire en sortant

- Définir une liste d'éléments protégés avant réduction.
- Obtenir version courte + registre des coupes/modifications.
- Retrouver dans l'original les éléments importants avant d'accepter la réduction.
- Identifier un texte dont la portée doit être relue par un professionnel compétent.

L'essentiel, en trente secondes

Avant la coupe, crée une table de protections :

| ID | Passage / information à protéger | Pourquoi tu le protèges | |---|---|---| | P01 | délai indiqué | engagement métier | | P02 | « sous réserve de... » | condition de la phrase | | P03 | référence/date | traçabilité |

Les catégories engagement, nuance, identifiant sont des aides au repérage. Ta liste réelle dépend du document.

Le geste

``text Réduis le texte vers [OBJECTIF DE LONGUEUR OU FORMAT].

Éléments protégés : P01 - [PASSAGE / INFORMATION] P02 - [PASSAGE / INFORMATION] ...

Rends trois blocs : 1. VERSION COURTE 2. ÉLÉMENTS SUPPRIMÉS 3. ÉLÉMENTS MODIFIÉS / CONDENSÉS

Pour chaque suppression ou modification, cite le passage original concerné. Aucun élément protégé ne peut être supprimé ou modifier sa portée sans être signalé explicitement. Si l'objectif de longueur est incompatible avec les protections, dis-le au lieu de forcer la coupe. ``

Le registre produit par le modèle est une aide. Pour les éléments protégés, tu compares toi-même la version courte à l'original.

Micro-défi

Original fictif :

« Remplacement des tuiles endommagées, sous réserve de l'état de la charpente constaté à la dépose. »

Version courte :

« Remplacement des tuiles endommagées. »

Que constates-tu ?

Attendu : le passage sous réserve... a été retiré. Le module constate une perte de condition textuelle ; il ne conclut pas à sa portée juridique.

Trois contrôles

1. Protections

Chaque Pxx est-il présent avec le même sens explicite ? Si non, la coupe doit être revue.

2. Suppressions et modifications

Retrouve dans l'original les passages listés. Une suppression inventée ou une modification mal citée retire la confiance dans cette entrée.

3. Éléments critiques

Chiffres, dates, noms, références, négations et conditions utilisés dans ton livrable final sont vérifiés directement dans l'original. Aucun comptage automatique de mots de nuance ne remplace cette lecture.

Il n'existe pas de ratio universel de contrôle ni de « dix lignes suffisantes ».

Le cas où ça se passe mal

Cas reconstitué.

Une phrase contient « peut être réalisé si... ». La version courte devient « sera réalisé ». Le nombre de mots diminue, mais le niveau d'engagement textuel change.

Correction : protège explicitement modalité + condition, puis compare la phrase originale et la phrase courte côte à côte.

Ce que ce module ne règle pas

- Il ne décide pas seul ce qui doit être protégé.
- Il ne garantit pas que le registre des coupes soit exhaustif.
- Il ne permet pas d'évaluer la portée juridique d'une modification.
- Il ne fournit aucun pourcentage de réduction optimal.
- Il ne recommande pas de modifier seul un document contractuel, réglementaire ou autrement engageant.

Quand tu t'arrêtes

- Un élément protégé est introuvable ou reformulé d'une façon dont tu ne peux pas confirmer le sens.
- Un chiffre/date/référence important n'est pas traçable.
- L'objectif de longueur exige de supprimer une information que tu dois conserver.
- Le document est engageant et tu dois décider de la portée d'une coupe.

À toi

Utilise un texte fictif contenant :

- deux nombres ;
- une date ;

- une condition ;
- une exception ;
- trois paragraphes descriptifs secondaires.
- Écris quatre éléments protégés.
- Demande une version plus courte.
- Compare chaque protection à l'original.
- Vérifie directement les nombres/date.
- Identifie au moins une coupe acceptable et une coupe à refuser dans le cas fictif.

C'est réussi si tu peux justifier chaque perte acceptée et chaque élément conservé par rapport à l'original.

Vérifie ton geste

- La version courte paraît plus fluide. Ce n'est pas une preuve de fidélité.
- Une condition protégée disparaît. Rejet de cette coupe.
- Une phrase conservée est reformulée. Compare le sens et classe-la dans MODIFIÉ ; ne la traite pas comme inchangée.
- Un montant final n'est pas traçable dans l'original. Ne pas utiliser le livrable.
- Le texte est contractuel. La réduction peut préparer la lecture, pas remplacer la revue compétente de la version engageante.

Seuil de réussite : 4 sur 5, questions 2 et 4 obligatoires.

Selon ce que tu obtiens

- Toutes les protections sont stables examine ensuite les coupes secondaires.
- Beaucoup de modifications l'opération ressemble davantage à une réécriture qu'à une simple réduction ; adapte le niveau de contrôle.
- Objectif de longueur impossible sans perdre une protection change l'objectif, pas la vérité du texte.
- Bloqué réduis un paragraphe fictif avec une seule condition protégée.

Fiche mémo

- Protéger avant de couper.
- ID Pxx pour chaque élément critique.
- Version courte + supprimé + modifié.
- Protections comparées directement à l'original.
- Chiffres, dates, négations, conditions contrôle direct.
- Portée juridique/métier hors module.

Ce que tu viens de pratiquer

- Tu as remplacé les absolus sur la fluidité par un contrôle observable des pertes.
- Tu as séparé suppression et modification.
- Tu sais qu'un texte engageant exige une revue de sa portée hors du module.

Sources et statut : docs/bloc-ecrire-PROVENANCE.md`. EC4 reste S2 et brouillon jusqu'à la recette prévue.